

JEAN DE TARTAS

Fils d'un paysan aisé du village de Chéraute, en Soule, l'auteur de *Onsa hilceco bidia* et de *Arima penitentaren ocupatione devotacq*, était prébendier de l'église cathédrale Sainte-Marie d'Oloron, le 6 décembre 1641, lorsqu'il fut mis en possession de la cure d'Aroue, sur la résignation de M^e Pierre de Tartas, curé, son oncle.

Le 6 mai 1674, à Etcharry, Arnaud de Landuix, laboureur, maître propriétaire de la maison de Landuix d'Aroue, fils de feu Gracian de Landuix, reconnu que celui-ci avait été payé par feu Arnaud-Xans de Tartas, laboureur, maître adventice de la maison d'Agout, de Chéraute, et M^e Jean de Tartas, curé d'Aroue, père et fils, d'une somme dotale de 750 livres, revenant à 1,000 fr. bordelais, hypothéquée sur les maison, moulin et biens d'Agout, de Chéraute, en support du mariage dudit Arnaud de Landuix avec Louise de Tartas, fille dudit feu Arnaud-Xans et sœur dudit curé, qui avait été contracté le 22 août 1649.

M^e Jean de Tartas est qualifié curé d'Aroue et de Tardets le 20 mai 1673, curé d'Aroue le 15 décembre suivant et le 21 septembre 1677.

M. l'abbé Dubarat a publié dans ses *Etudes historiques et religieuses du diocèse de Bayonne* (1895, p. 12) un discours que Jean de Tartas, prêtre, «jadis curé d'Aroue et doyen du clergé de Soule,» adressa à Charles de Salettes, évêque d'Oloron, en visite pastorale à Aroue, le 24 mai 1683. Il lui disait qu'il avait fait ses basses classes chez les Barnabites de Lescar; et connu deux évêques de Lescar de sa famille: Jean de Salettes (1609-1632) et Jean-Henri de Salettes (1633-1658). Le collège de Lescar ayant été fondé en 1624, M. Julien Vinson (*Essai d'une bibliographie de la langue basque*, p. 564) en a conclu que Tartas devait avoir fait partie des premiers élèves de ce collège et être né de 1610 à 1612.